

**CALENDRIER DES
FORMATIONS
INFAN-FFN**

Saison 2011-2012

Toutes disciplines



Institut
National de
Formation des
Activités de la
Natation

Calendrier prévisionnel de l'INFAN-FFN pour la saison 2011/2012

Intitulé de la formation	Durée de la formation en centre	Tarif	Dates
Formation Continue Entraîneur Expert	35 heures	450	Lundi 3 octobre au vendredi 7 octobre 2011
Formation Complémentaire Equivalence BF5 et BF4	16 heures	450	Mercredi 5 et Jeudi 6 octobre 2011
Horizon Olympique garçons	35 heures		Lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre 2011
Horizon Olympique filles	35 heures		Vendredi 28 octobre au Mardi 2 novembre 2011
			Lundi 14 novembre au vendredi 18 novembre 2011 Lundi 2 Avril au vendredi 6 avril 2012 Lundi 2 juillet au vendredi 6 juillet 2012
Préparation à l'examen spécifique du BE2	107 heures	1830	Une semaine 1 mois avant l'examen.
Brevet Fédéral Nager Forme, Santé	70 heures	1405	Lundi 21 novembre au vendredi 25 novembre 2011 Lundi 5 décembre au vendredi 9 décembre 2011
			Mercredi 7 au vendredi 9 décembre 2011 Mercredi 11 janvier au vendredi 13 janvier 2012 Lundi 6 février au mercredi 8 février 2012
Formation Complémentaire BF4-CIAA	60 heures	800	
Brevet Fédéral éveil aquatique	70 heures	1405	Lundi 6 février au vendredi 10 février 2012 Lundi 12 mars au vendredi 16 mars 2012
Formation des tuteurs experts	24 heures	600	Jeudi 21 juin au samedi 23 juin 2012
Formation de formateurs	16 heures	450	Vendredi 22 juin et samedi 23 juin 2012
Dirigeant niveau 1 : la gestion d'une réunion	16 heures	450	Vendredi 22 juin et samedi 23 juin 2012

Le calendrier, ainsi que son contenu sont fournis à titre indicatif. L'ensemble des informations peut être modifié.

Les tarifs sont TTC et à titre indicatif.

Des formations pourront être annulées.

De nouvelles formations pourront être proposées au cours de la saison.

Comment s'inscrire ?

Procédure d'inscription

Un dossier d'inscription sera diffusé sur le site internet de la FFN avant chaque formation.

Tarif

Le tarif des frais pédagogiques dépend de chaque formation.

Une demande de « bourse fédérale » peut être réalisée. Pour tout renseignement contacter l'INFAN.

Pour être informé dès la sortie du dossier d'inscription et recevoir les informations complémentaires concernant une formation, renvoyez nous le document ci-joint à :

l'INFAN FFN, 14 rue Scandicci,

93508 PANTIN CEDEX

Ou par email :

infan@ffnatation.fr

Dossier de pré-inscription

Identité du candidat :

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... à

Adresse personnelle :

Téléphone :/...../...../...../.....

Email :

Intitulé de la formation	Choix
Formation Continue Entraîneur Expert	
Formation Complémentaire Equivalence BF5 et BF4	
Horizon Olympique garçons	
Horizon Olympique filles	
Préparation à l'examen spécifique du BE2	
Brevet Fédéral Nager Forme, Santé	
Formation Complémentaire BF4-CIAA	
Brevet Fédéral éveil aquatique	
Formation des tuteurs experts	
Formation de formateurs	
Dirigeant niveau 1 : la gestion d'une réunion	
Autres (précisez)	



La Fédération Française de Natation et son organisme de formation : l'Institut National de Formation des Activités de la Natation sont au service des professionnels des activités de la natation, et plus particulièrement de ceux qui sont impliqués dans le mouvement associatif.

L'adaptation des compétences et l'insertion dans le monde du travail sont l'essence même de notre pédagogie et de nos diplômés depuis la création de l'Institut National en 2001.

Nous sommes spécialisés à la fois dans la formation continue des professionnels des activités de la natation et la formation initiale pour les nageurs en reconversion.

L'INFAN investit systématiquement dans des méthodes pédagogiques de dernière génération pour apporter aux stagiaires des compétences en parfaite adéquation avec les besoins exprimés sur le terrain. Pour autant, la richesse de nos ressources ne se limite pas à cet aspect, mais intègre une véritable plus value, à savoir :

- Une équipe pédagogique composée de formateurs professionnels, spécialisés dans le domaine visé.
- Des partenariats étroits avec les acteurs de la branche que sont les collectivités territoriales, les associations, les syndicats qui participent à la mise en œuvre et à l'évolution de nos formations.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que l'INFAN peut et doit être perçu comme un partenaire incontournable du secteur aquatique.

La Taxe d'Apprentissage représente votre participation concrète au financement des formations technologiques et professionnelles. Afin de maintenir et d'améliorer l'excellence de notre pédagogie et de nos actions dans les métiers de la natation, nous avons besoin de votre soutien. Je vous remercie de la contribution que vous voudrez bien nous apporter.

Francis Luyce
Président de la Fédération Française de Natation
Responsable de l'INFAN

Taxe d'apprentissage

Investissez dans
l'encadrement de demain.

Aidez nous à trouver des partenaires
de l'INFAN, des partenaires de votre
formation.

INFAN-FFN

Tour Essor 93

14, Rue Scandicci 93500 Pantin

Tél. 01 41 83 87 64

infan@ffnatation.fr

www.ffnatation.fr



Institut
National de
Formation des
Activités de la
Natation